

Tarif 2026

(TVA comprise)

DROIT D'ADMISSION

Pour une affiliation normale (junior exempté)	120,00 €
---	----------

COTISATION ANNUELLE

Normale : avec assurance en dégâts corporels (*)	110,00 €
Cohabitant (autre membre de la famille vivant sous le même toit) : avec assurance en dégâts corporels (*)	37,00 €
Junior : avec une assurance en dégâts corporels (*)	37,00 €
Réduite : pour une affiliation après le 1 ^{er} septembre (<u>à condition de l'ajouter</u> à la cotisation de l'année suivante.)	37,00 €
Licence sportive pour le membre qui pratique la compétition	Gratuit

(*) Uniquement dans le cadre des activités du SNEF Yachting

DROITS DE PARKING ANNUEL

Catégorie A : uniquement les dériveurs légers et barques à rames,	50,00 €
Catégorie B : tous les autres bateaux sans limite inférieure de longueur,	150,00 €
Catégorie C : emplacement réservé et délimité pour 1 bateau et/ou remorque,	250,00 €
Au cas où cet emplacement compterait plusieurs bateaux/remorques ou autres, par objet supplémentaire,	125,00 €

Une vignette numérotée disponible chez le Commissaire Parking devra obligatoirement être collée sur le matériel.

UTILISATION DES INSTALLATIONS PORTUAIRES

Utilisation des infrastructures du SNEF Yachting	15,00 €
Frais d'amarrage pour un bateau en transit, par nuitée : moins de 9 m	12,00 €
de 9 m à moins de 15 m,	15,00 €
de 15 m à 20 m (longueur maximale admissible)	18,00 €

Remarques : A partir de 7 nuits consécutives : 30% du tarif.

Des réductions peuvent être accordées sous certaines conditions (FFYB, réciprocité, ...)

Utilisation machine à laver ou sèche linge	4,00 €
Caution SEP-Key	20,00 €
- Consommation d'électricité (par kWh)	0,50 €
- Consommation d'eau (par 50 litres)	0,50 €
- Douche (par 5 secondes)	0,05 €

PORT DE PLAISANCE

Amarrage - Année	84,00 €
Amarrage - Saison hiver (du 16/10 au 15/04)	54,00 €
Amarrage - Mois (30 jours consécutifs)	18,00 €

Remarques : Les prix sont indiqués en €/mètre de longueur hors-tout, arrondie au mètre supérieur.

Les longueurs et les prix indiqués ne sont pas fractionnables.

Les membres du SNEF Yachting en ordre de cotisation peuvent bénéficier d'une remise de 50%.

Utilisation de la pompe à eaux noires : pour les utilisateurs du port	Gratuit
pour les extérieurs	6,00 €
Amarrage précaire (voir direction du port) : par jour	20,00 €

NUITEES AUX PONTONS POUR LES MEMBRES DU SNEF Yachting

En basse saison, par nuitée	3,00 €
En haute saison : bateau occupé, par nuitée,	3,00 €
bateau inoccupé, huit nuits maximum, par nuitée,	5,00 €
semaines suivantes, à partir de la neuvième nuit incluse, par nuitée,	15,00 €

Tarif 2026

(TVA comprise)

EMBLEMES

Gobelet	1,00 €
Porte clés	5,00 €
Guidon / fanion	12,00 €
Badge brodé	12,00 €
Casquette	12,00 €
T-Shirt	16,00 €
Cravatte	20,00 €
Polo	30,00 €
Sweat-Shirt / Polar	40,00 €
Chemise femme	40,00 €
Chemise homme	40,00 €
Veste sans manches	45,00 €
Veste	55,00 €

PUBLICITE DANS LE JOURNAL du SNEF Yachting

La page couleur	242,00 €
La demi-page	157,30 €
Le quart de page	84,70 €